

Image not found or type unknown



recours possibles contre une demande d'argent

Par **beamau**, le **26/02/2009** à **03:31**

bonjour,
nous sommes parti en nouvelle-calédonie il y a presque 2 ans et nous avons laissé nos affaires chez un ami. malheureusement, nous avons eu des désaccord et maintenant, il nous dit qu'il a fait amener nos affaires dans un box et qu'il nous donnera l'adresse seulement si on lui envoie un chèque de 888€ (correspondant à 24mois de location). quels sont les recours possibles?
merci